Les Règles de la bienséance et de la civilité chrétienne, divisées en deux parties (…) à l'usage des écoles chrétiennes.

ATTENTION : CETTE COLLECTION EST TEMPORAIREMENT INDISPONIBLE À LA CONSULTATION. MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION
Numéro d'inventaire : 1993.00196
Auteur(s) : Jean-Baptiste de La Salle
Type de document : livre scolaire
Éditeur : Mame (Tours)
Imprimeur : Mame, Tours
Période de création : 2e quart 19e siècle
Date de création : 1827
Description : Couverture papier bleu recouvert d'un morceau de parchemin avec plusieurs écritures montrant des réemplois nombreux
Mesures : hauteur : 160 mm ; largeur : 105 mm
Notes : J-B de la Salle: Prêtre, Docteur en théologie, instituteur des frères des écoles chrétiennes. L'ouvrage est divisé en deux parties
Mots-clés : Morale (y compris morale corporelle : hygiène)
Instruction religieuse (y compris les 'écoles du dimanche')
Filière : Institutions privées
Niveau : non précisée
Historique : Imprimé, selon la tradition, en caractères de civilité, cet ouvrage de lectures morales est la version lasallienne des civilités en usage depuis la Renaissance.
Autres descriptions : Langue : Français
Nombre de pages : 106

elle-même présente la main, il faut la recevoir comme un témoignage d'estime, & ne point se prevaloir de cette condescendance pour se livrer à une indiscrète familiarité; on doit observer de ne présenter jamais la gauche.

Lorsque l'on présente la main à quelqu'un en signe d'amitié, il faut la découvrir & la tenir nue; il n'est permis de conserver les gants que quand on donne la main à une dame, ou lorsqu'on aide une personne à se retirer d'un mauvais pas.

Montrer au doigt, de loin ou de près, la personne dont on parle, tirer les doigts les uns après les autres, les faire craquer ou les remuer à tous propos, sont de grandes incivilités.

Il faut se couper les ongles dès qu'ils paraissent se charger d'ordures; c'est une impolitesse de le faire en présence de qui que ce soit : on doit se servir de ciseaux, & non de couteau ou de canif : c'est une grossièreté impardonnable de les ronger avec les dents, de les enfoncer dans quelques fruits ou autre chose que ce puisse être.

CHAPITRE XIII.

Des Parties du Corps qu'on doit cacher, et des nécessités naturelles.

Il est de la bienséance & de la pudeur de couvrir toutes les parties du corps, hors la tête & les

mains; ainsi il est indécent d'avoir la poitrine découverte & les bras nus, les jambes sans bas, & les pieds sans souliers : il est même contre la loi de Dieu de découvrir quelques parties de son corps, que la pudeur, aussi bien que la nature, obligent de tenir toujours cachées.

Comme nous ne devons considérer nos corps que comme des temples vivants où Dieu veut être adoré en esprit et en vérité, et des tabernacles que Jésus-Christ s'est choisis pour sa demeure, nous devons aussi, dans la vue de ces belles qualités qu'ils possèdent, leur porter beaucoup de respect, & c'est cette considération qui nous doit particulièremet engager à ne les pas toucher, & à ne les pas même regarder sans une nécessité indispensable. Il est à propos de s'accoutumer à souffrir plusieurs petites incommodités sans se tourner, frotter ni gratter, sans se remuer, & sans tenir aucune autre posture qui soit indécente, car toutes ces sortes d'actions & postures messéantes, sont tout-à-fait contraires à la pudeur & à la modestie.

Lorsqu'on est couché, il faut tâcher de tenir une posture si décente et si modeste, que ceux qui approchent du lit ne puissent pas voir la forme du corps : il faut aussi avoir soin de ne pas se découvrir de telle manière qu'on fasse voir aucune partie de son corps nu, & qui ne soit très-décemment couverte.

Pour les besoins naturels, il est de la bien